

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 34 (2004)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Micmac au pays des timbrés

## Impressum

### Editeur

«Génération» société coopérative,  
sans but lucratif

### Directeur d'édition

Jean-Robert Probst  
jrprobst@magazinegenerations.ch

### Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Scherntenleib  
mmuller@magazinegenerations.ch

### Rédaction

Bernadette Pidoux  
bpidoux@magazinegenerations.ch  
Catherine Prélaz  
cprelaz@worldcom.ch

### Secrétariat

Sylvia Pasquier  
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

### Administration et rédaction

Passage Saint-François 10  
Case postale 2633, 1002 Lausanne  
Tél. 021 321 14 21  
Fax 021 321 14 20  
Secrétariat ouvert  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

### Abonnements

11 numéros par an Fr. 45.-  
Etranger: prix sur demande

### Internet

www.magazinegenerations.ch

### Collaborateurs réguliers

Jean-Pierre Baud, Gérard Blanc,  
Laurence Dispaux, Ariane Geiser,  
Daniel Grivel, Helvetio Gropetti,  
Jean-Claude Mercier, Guy Métrailler,  
Pécub, Françoise de Preux, Jean-Philippe  
Rapp, Nicole Rohrbach, Skylil, Marian  
Stepczynski, Jean-Paul de Sury,  
Annette Wicht, Urs Zeier.

### Fondateur

Yves Debraine

### Régie des annonces

Publimag SA  
Contacts: Yves Hautier,  
Alain Bühner  
Rue Etraz 4, 1003 Lausanne  
Tél. 021 321 41 88  
Fax 021 321 41 99  
lausanne@publimag.ch  
www.publimag.ch

### Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski  
paopima@worldcom.ch

### Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.  
Tirage: 43 000 exemplaires



■ La publication des bénéfices de La Poste pour 2003 (366 millions) n'a pas soulevé des vagues de protestations. Pourtant, ce chiffre a été obtenu au détriment des usagers. Et c'est là qu'il y a comme un arrière-goût de scandale.

Comme tout le monde, vous avez été victime de la restructuration de La Poste. L'affranchissement du courrier a augmenté dans des proportions appréciables et peu appréciées (plus 15%), alors que les prestations ont dangereusement diminué. Le courrier «A» arrive de plus en plus tard et le courrier «B» traîne dans des centres de triage surchargés ou désorganisés. Dans le même temps, de nombreux bureaux de poste de quartier ou de village sont purement et simplement supprimés, alors que d'autres, au cœur des villes vont ouvrir le dimanche (pour concurrencer les églises?).

On ne voudrait pas jouer les trouble-fête devant un résultat financier aussi surprenant qu'indécents, mais au contraire proposer quelques pistes à M. Ulrich Gygi, directeur en chef des facteurs, trieurs et autres employés de La Poste.

Premièrement, il suffirait d'aligner le prix des timbres sur celui des cigarettes pour aug-

menter les bénéfices. Deuxièmement, il faudrait envisager la fermeture de tous les bureaux de poste qui ne parviennent pas à atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions par an. Troisièmement, il s'agirait de licencier la moitié du personnel (les deux tiers ce serait encore mieux) et de remplacer les facteurs par des champions du marathon olympique ou des coureurs cyclistes professionnels. A ce niveau, La Poste pourrait envisager un accord avec l'industrie pharmaceutique pour la distribution de «vitamines» aux nouveaux employés.

Au lieu d'augmenter les horaires de travail, il faudrait au contraire les diminuer de 41 à 21 heures par semaine. Et rémunérer les employés à l'heure (et au minimum syndical si possible!). Voilà, c'est tout pour l'instant. En appliquant ces quelques mesures, M. Gygi pourrait sans doute doubler le bénéfice 2004. Et fermer boutique l'année suivante!

Jean-Robert Probst